



# Quelles actions en faveur des chauves-souris ?

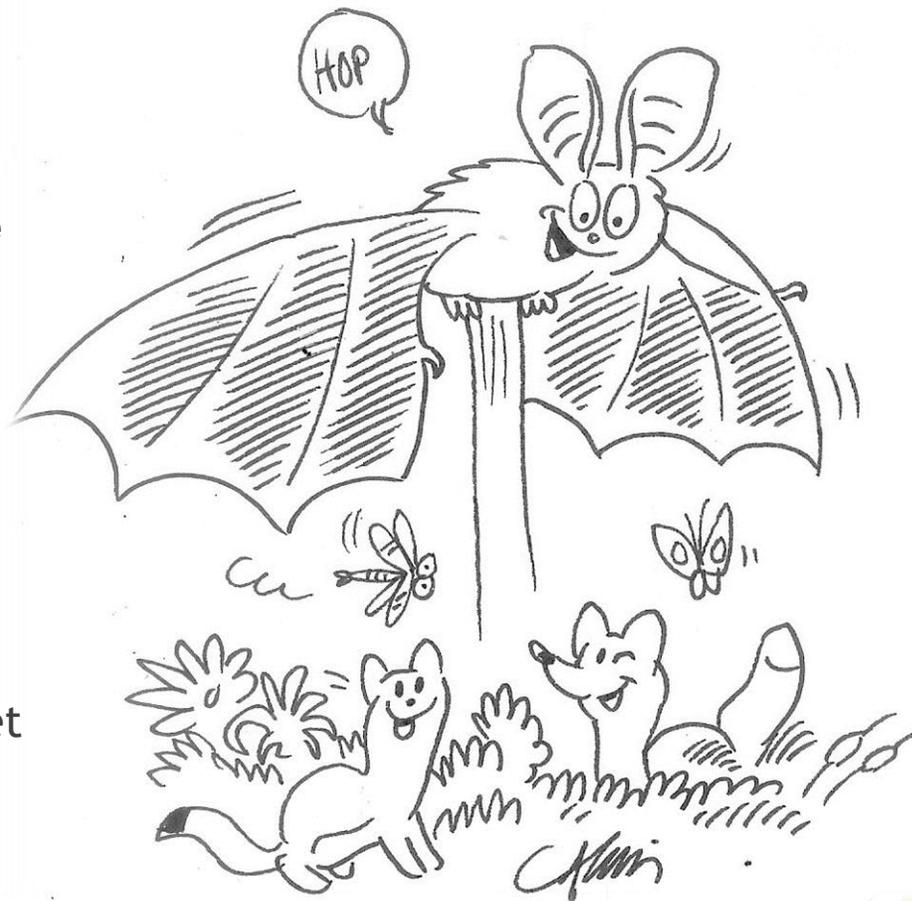
Azimut230 - Association pour l'étude et la protection des Chauves-souris



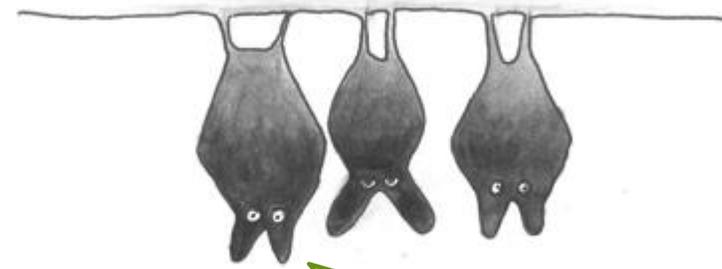
Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

# Qui sommes nous ?

- ▶ Création en 2011 - Thèse Laurent Tillon (ONF)  
« Utilisation des gîtes et des terrains de chasse par les chiroptères forestiers, propositions de gestion conservatoire »
- ▶ Association gérée par des bénévoles
- ▶ Une soixantaine d'adhérents
- ▶ Une association qui rassemble des Chiroptérologues amateurs et professionnels (Bureau d'étude, Muséum, Réserve Naturelle et Parc Naturelle, association naturaliste).



# Des missions diversifiées



Et dormir  
vous y avez  
pensez ?

## Les études de Terrains

- Détection, capture, suivi hivernale, prospections...

## Les Actions de protection

- Fermeture de sites, refuges à chauves-souris, Colonies...

## La sensibilisation du public

- Animations, conférences, stands, communication...

*Nuit de la chauves-souris, Fête de la nature, randodurables  
Intervention à l'école vétérinaire de MaisonsAlfort,...*

## Et encore...

- Le réseau de partenaires
- Autres actions, projets...
- PRAC



# Un réseau de Partenaires



Verrières-le-Buisson



MUSÉUM  
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



# Les autres actions

## 🦇 Sos chiro

Animation/participation au réseau SOS chauves-souris en IDF (beaucoup de difficultés rencontrées)



## 🦇 Formations des bénévoles Acoustique & capture



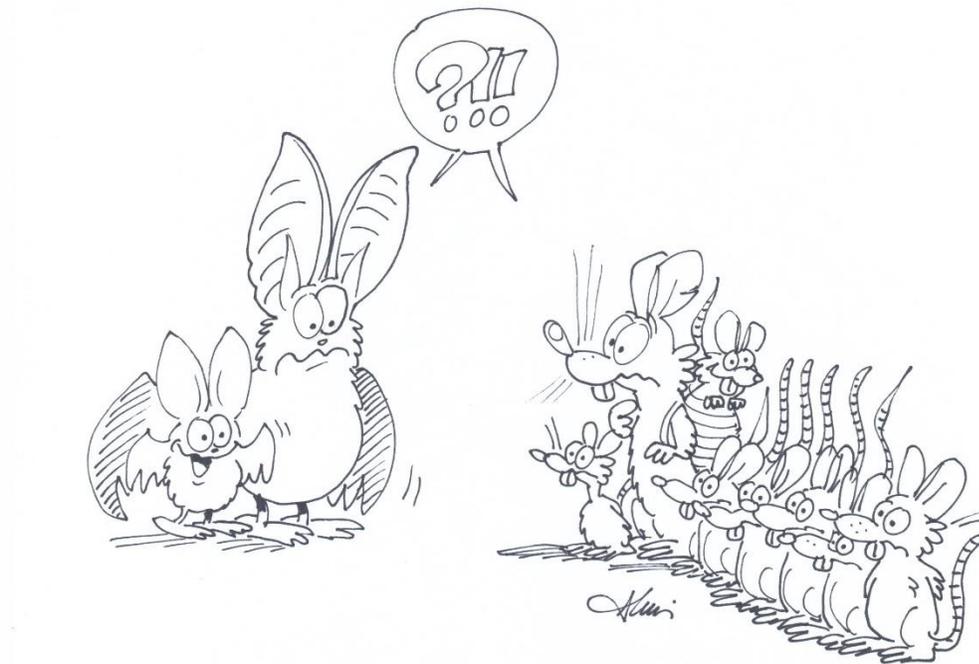
## 🦇 Participation aux inventaires éclairs



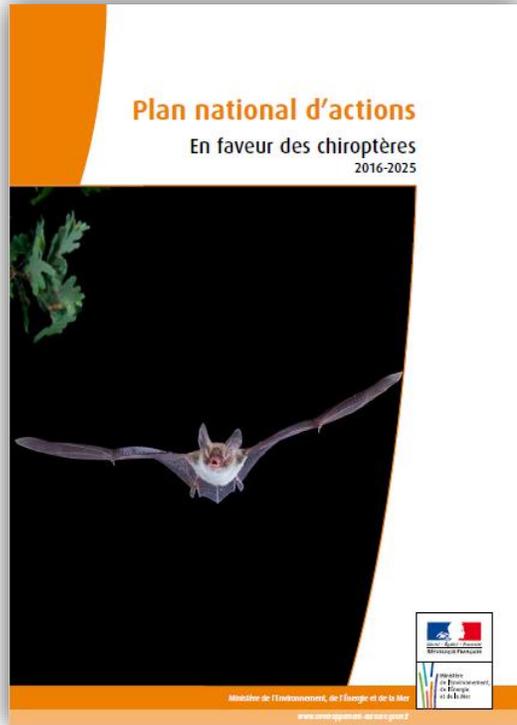
## 🦇 Réponses aux sollicitations diverses



# Un outil de cadrage : Plan d'action en faveur des chauves-souris



# Du PNA jusqu'au PRAC



- Déclinaison du 3<sup>ème</sup> PNA Chiroptères 2016-2025
- Animateur = FCEN



Financement DRIEE



- Poursuivre la dynamique du premier PRA Chiroptères IDF 2012-2016
- Animateur 1<sup>er</sup> plan Bureau d'étude Biotope

# Du PNA jusqu'au PRAC

## ➤ Contenu

- Les espèces présentes dans la région IDF
- Biologie et écologie des chauves-souris
- Des menaces principalement liées aux activités humaines
- Rappel du bilan du premier PRA 2012-2016
- Déclinaison régionale du PNA :
  - Démarche régionale
  - Espèces prioritaires en IDF
  - Actions sur 10 ans

22 espèces franciliennes (dont 2 occasionnelles)

1/3 des espèces sont menacées

PLAN RÉGIONAL D'ACTION | CHAUVES-SOURIS 2016-2017

### 60% des espèces de métropole vivent...

La région Île-de-France accueille 20 espèces de chauves-souris, sur les 34 espèces recensées à ce jour en France métropolitaine. En plus de ces 20 espèces de chauves-souris franciliennes, deux espèces ont été observées de

### ...parmi les franciliens

manière occasionnelle en période de migration. Il s'agit de la Sérotine bicolor (Hesperugo murinus) et de la Grand noctule (Myotis lasiopterus). Ces deux espèces ont été observées respectivement en 2014 et 2016.



La météo est si belle qu'elles commencent les chauves-souris (Renard-Guyot, Broyage)

**CONVENTION OU RÉGLEMENTATION INTERNATIONALES ET EUROPÉENNES**

La Convention de Bonn (23/06/1979) sur la conservation des espèces migratrices.  
 La Convention de Berna (19/09/1979) sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.  
 L'accord EURLOBATS (04/12/1991) concernant la conservation des populations de chauves-souris européennes.  
 La Directive européenne Habitats-Faune-Flore (CEE n° 92/43) mentionne un anneau IV que les chauves-souris nécessitent une protection stricte sur le territoire des États membres de l'Union européenne. L'annexe II classe la liste des espèces d'intérêt communautaire.

**DROIT FRANÇAIS**

Pour les espèces de chauves-souris dont la liste est fixée à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 (modifié le 15/09/2012) :

Sont interdites sur tout le territoire métropolitain et en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans leur milieu naturel.

Sont interdites sur les parties de territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des espèces de population autochtones, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques rigides nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation risquent de causer le non accomplissement de ces cycles biologiques.

**Legende**

- Annexe II Directive 92/43/CEE Habitats-Faune-Flore
- Espèces prioritaires du PRA Chiroptères 2016-2017
- LISTE ROUGE REGIONALE LOCALE
- CA : en danger critique d'extinction
- EN : espèce en danger
- VU : espèce vulnérable
- NT : espèce quasi menacée
- LC : préoccupation mineure
- DD : données insuffisantes

**50% DES ESPECES SONT INCLUSES à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE des Habitats, Faune, Flore.**

**L'ENSEMBLE DE CES ESPECES SONT PROTEGÉES EN FRANCE** par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères strictement protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

		<b>LC</b>
		<b>EN</b>
		<b>VU</b>
		<b>NT</b>
		<b>LC</b>
		<b>DD</b>
		
		

# Du PNA jusqu'au PRAC

Grands axes nationaux	Actions régionales	Déclinaison régionale	Actions nationales correspondantes
Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	A	Mettre en place un observatoire régional des chauves-souris	N° 1 – Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces
	B	Assurer la veille sanitaire en Île-de-France	N° 2 : Organiser une veille sanitaire
Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	C	Prendre en compte les chauves-souris dans les aménagements en Île-de-France	N° 3 : Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques N° 6 : Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art
	D	Réduire la pollution lumineuse vis-à-vis des chiroptères	N° 7 : Intégrer les enjeux chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens.
	E	Suivre et protéger les gîtes souterrains	N° 4 : protéger les gîtes souterrains et rupestres
	F	Suivre et protéger les gîtes dans les bâtiments	N° 5 : Protéger les gîtes dans les bâtiments
	G	Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	N° 8 : Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière publique et privée
	H	Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	N° 9 : Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles
Soutenir le réseau et informer	I	Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	N° 10 : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser

➤ Démarche régionale fondée sur les acquis du premier plan et l'implication du réseau d'acteurs

➤ 10 actions sur 10 ans :

➤ 2 actions d'amélioration des connaissances et de suivi des populations

➤ 6 actions en lien avec les politiques publiques et l'aménagement du territoire

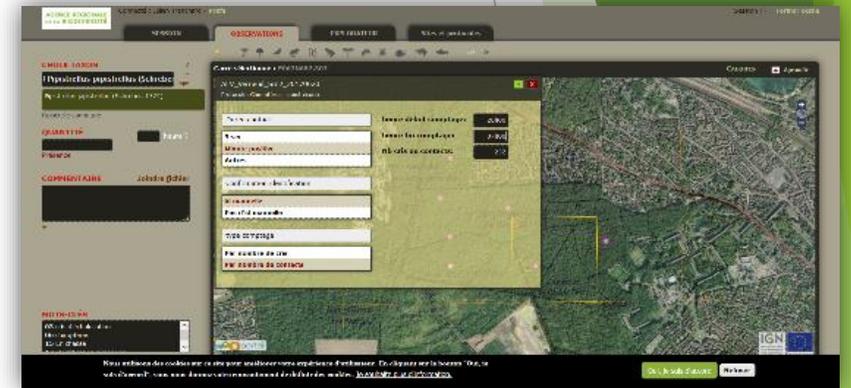
➤ 1 action d'information et d'animation du réseau d'acteurs

➤ Des fiches évolutives dans le cadre de l'animation

# Actions A : Observatoire francilien des Chiroptères

## ➤ Contenu :

- **Constats** : amélioration des connaissances en IDF mais besoin de centralisation, partage et valorisation des données
- **Enjeux et objectifs** :
  - Identifier les lacunes et développer les connaissances
  - Développer et animer un atlas dynamique (Cettia et bientôt GeoNature)
  - Développer des outils de sensibilisation et de reporting
- **Pilote** : ARB Ile-de-France/AZIMUT230



Projet  
2020-2021

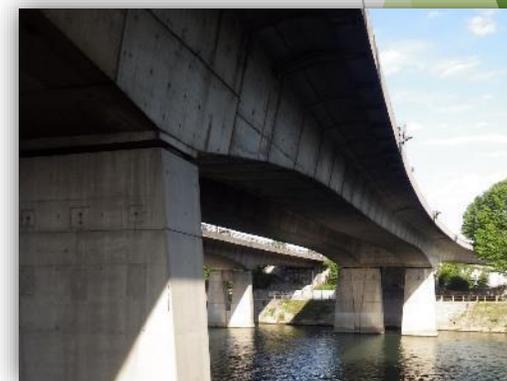
Migration des données de Cettia vers Geonature - configuration d'un module chiroptère - mise en place d'indicateurs de suivi  
Poursuivre les missions de terrain pour améliorer les connaissances - multiplier les sites VigieChiro

# Actions B : Organiser une veille sanitaire

- **Contenu :**
  - **Constats :** enjeu fort des épizooties vis-à-vis des Chiroptères et nécessité d'une surveillance
  - **Enjeux et objectifs :**
    - Assurer une veille sanitaire via le réseau SMAC
    - Animation du réseau pour détecter les signaux de mortalité
    - Mise en œuvre du protocole d'intervention de terrain
  - **Pilote :** MNHN

# Action C : Prise en compte des chauves-souris dans les aménagements

- **Contenu :**
  - **Constats :** effets néfastes de l'aménagement du territoire sur les Chiroptères (fragmentation des milieux...)
  - **Enjeux et objectifs :**
    - Intégrer l'enjeu Chiroptères dans les documents cadre et outils de planification
    - Etablir des recommandations spécifiques pour les différents cas de figure (ITT, éolien...) et collecter des retours d'expérience
    - Favoriser la prise en compte dans les ouvrages d'art (partenariats)
  - **Pilotes :** DRIEE / BIOTOPE/ AZIMUT230



Projet  
2020-2021

Réalisation d'une plaquette pour les propriétaires de Monuments historiques - accompagnement des CD pour la restauration des ponts - projet de communication autour de l'aménagement de nichoirs intégrés aux bâtis

# Action D : Réduire la pollution lumineuse vis-à-vis des chauves-souris

## ➤ Contenu :

- **Constats** : pollution lumineuse très présente en région, modification des habitudes de chasse des chauves-souris et barrière au déplacement
- **Enjeux et objectifs** :
  - Prise en compte de la réglementation en vigueur et future
  - Guide de recommandations en matière d'éclairage à destination des collectivités et entreprises
  - Partenariats avec la DRAC sur les monuments historiques, avec l'AFE et les aménageurs
  - Favoriser la mise en œuvre d'expériences pilotes
- **Pilotes** : DRIEE / BIOTOPE/ AZIMUT230



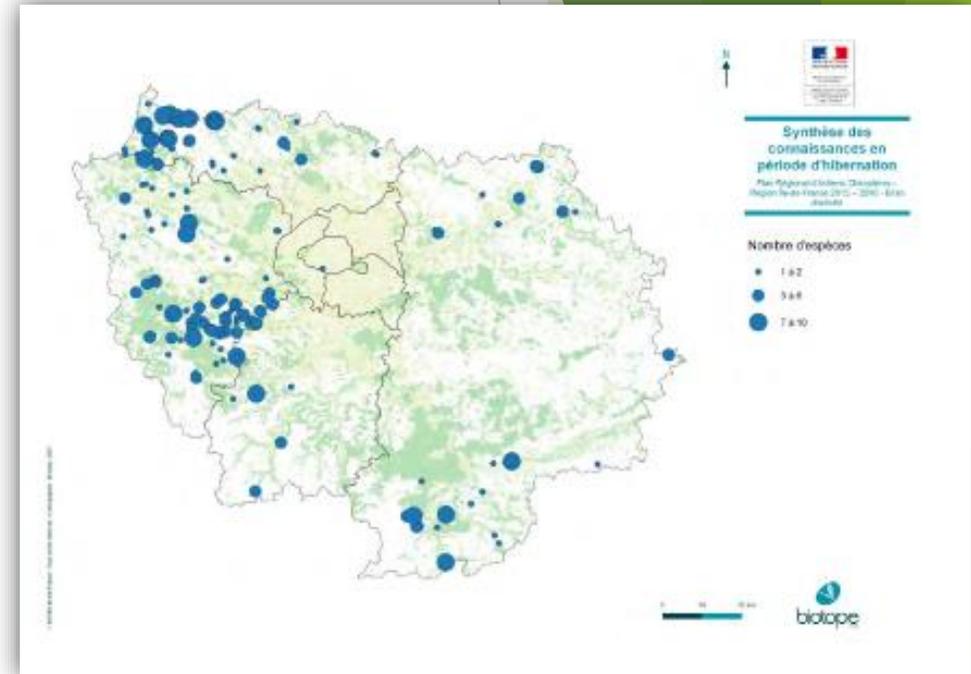
Projet  
2020/2021

Veille bibliographique et réglementaire - montage d'un groupe de travail (MNHN, concepto, Noé conservation, AVEN Grand Voyeux, PNR Gâtinais,...) et création d'une plaquette « Chiroptères&pollution lumineuse » - conception d'un kit pollution lumineuse et organisation d'une journée d'acteurs en 2021

# Action E : Suivre et protéger les gîtes souterrains

## ➤ Contenu :

- **Constats** : pression humaine importante sur les cavités et anciennes carrières alors que ces habitats sont essentiels pour les Chiroptères
- **Enjeux et objectifs** :
  - Améliorer les connaissances (suivis annuels, utilisation en swarming...)
  - Protection physique des gîtes
  - Favoriser les partenariats avec les acteurs concernés (IGC, spéléologues...)
- **Pilote** : Azimut 230



Projet  
2020/2021

Réalisation de nouvelles études de swarming - protection physique de plusieurs sites - bilan annuel des comptages

# Action F : Suivre et protéger les gîtes dans les bâtiments

## ➤ Contenu :

➤ **Constats** : faible connaissance dans la région, risques pour les Chiroptères liés aux programmes de rénovation/isolation des bâtiments et à la méconnaissance et crainte du public

## ➤ Enjeux et objectifs :

➤ Améliorer les connaissances (programme de recherche par territoire, SOS chauves-souris...) et préserver les colonies identifiées

➤ Favoriser la mise en place d'un partenariat avec la DRAC (convention DRIEE) : sensibilisation et formation, visites communes des monuments...

➤ Favoriser l'installation de gîtes

➤ **Pilotes** : DRIEE / animateurs



Projet  
2020/2021

Suivi de plusieurs colonies de reproduction - création d'aménagements favorables - poursuivre et animer le programme refuge chauves-souris



# Action G : Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée

## ➤ Contenu :

- **Constats** : vocation multifonctionnelle des forêts, enjeu fort d'accueil du public, connaissance limitée en IDF sur les Chiroptères et influence des modes de gestion sylvicole
- **Enjeux et objectifs** :
  - Améliorer les connaissances sur les boisements franciliens (état des lieux)
  - Diffuser les retours d'expérience en matière de gestion forestière favorable aux chauves-souris
  - Prise en compte dans les documents de gestion et d'orientation
- **Pilotes** : ONF / CRPF



Projet  
2020/2021

Journée technique en 2018 sur la gestion forestière - Réalisation d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude d'amélioration des connaissances sur plusieurs forêts domaniales d'Ile-de-France - études à venir

# Action H : Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles

- **Contenu :**
  - **Constats : pratiques agricoles défavorables à la préservation des Chiroptères très présentes en IDF**
  - **Enjeux et objectifs :**
    - Information et sensibilisation sur le rôle d'auxiliaire des cultures
    - Opérations pilotes et suivi d'actions favorables dans des exploitations (GAB Idf...)
    - Sensibilisation et diffusion de recommandations sur le traitement du bétail auprès des éleveurs et centres équestres
  - **Pilote : ARB Ile-de-France**

Projet  
2020/2021

Intégration du groupe des chiroptères dans les programmes d'étude lancés par l'ARB sur des parcelles en reconversion BIO par exemple

# Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser

- **Contenu :**
  - **Constats :** implication des acteurs à développer, dynamique de mobilisation et d'échanges à maintenir
  - **Enjeux et objectifs :**
    - **Accompagnement des pilotes d'actions et acteurs impliqués dans leur mise en œuvre**
    - **Recherche et mobilisation de financements**
    - **Soutien technique aux acteurs**
    - **Sensibilisation du grand public**
  - **Pilotes : DRIEE / animateur**

Projet  
2020/2021

Développement de plusieurs outils de communication (panneaux - fiches espèces), mise en place d'une newsletter régionale et organisation d'une rencontre régionale en 2021



# Merci

Charlotte Giordano : [azimut230@yahoo.fr](mailto:azimut230@yahoo.fr)

Julien Tranchard : [jtranchard@biotope.fr](mailto:jtranchard@biotope.fr)



Site internet ressources : <https://azimut230.fr/>

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-d-actions-en-faveur-des-chauves-r874.html>

<https://plan-actions-chiropteres.fr/>

<https://www.sfepm.org/observatoire-national-des-mammiferes.html>

<https://www.sfepm.org/operation-refuge-pour-les-chauves-souris.html>



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

